

À la suite de la publication en juin 2025 de l'ouvrage Flacé au fil des siècles, retraçant l'histoire de l'ancien village de Flacé, devenu quartier de Mâcon, les Études flacéennes proposent de développer certains aspects ou points précis de l'histoire de Flacé, de manière périodique.



Le ruisseau des Rigolettes : histoire d'un cours d'eau disparu

par Florian Reynaud

Invisible aujourd'hui, totalement canalisé, le ruisseau des Rigolettes fut encore parfois à l'air libre jusque dans les années 1970. Pour autant il ne s'agissait pas d'une rivière comme le Bioux ou comme l'Abîme, qui, si elles ne sont pas beaucoup plus longues, avaient un débit plus conséquent. Les Rigolettes, comme leur nom l'indique, ne formaient pour l'essentiel qu'un petit flux, et elles ne sont pas très fréquemment discutées dans les textes, dans les archives. Mais ce ruisseau, coulant sur 2 à 2,5 kilomètres selon les points de départ, provenant de Charnay-lès-Mâcon et des abords de Flacé, n'en propose pas moins une histoire intéressante à certains égards.

Cette histoire, nous l'abordons, non pas de manière chronologique, mais par zone, d'abord aux origines du ruisseau, à l'Ouest, ensuite dans le vallon des Rigolettes, enfin dans le faubourg Saint-Antoine, auprès de l'actuelle place Gardon, jusqu'à la Saône.

Les Rigolettes à Charnay et Flacé

Une histoire à travers les plans

Avec deux plans concordants, le cadastre établi dans la première moitié du XIX^e siècle et une carte de Charnay-lès-Mâcon de 1911, on peut visualiser les différentes branches des Rigolettes avant leur rassemblement en un seul cours à l'entrée sur le territoire de Mâcon. Le ruisseau forme alors une

partie importante de la frontière orientale entre Charnay et Flacé, en outre une frontière bien plus courte, jusqu'en 1877, entre Charnay et Mâcon, frontière qui change alors en s'établissant également sur les Rigolettes, mais sur une autre de ses branches.



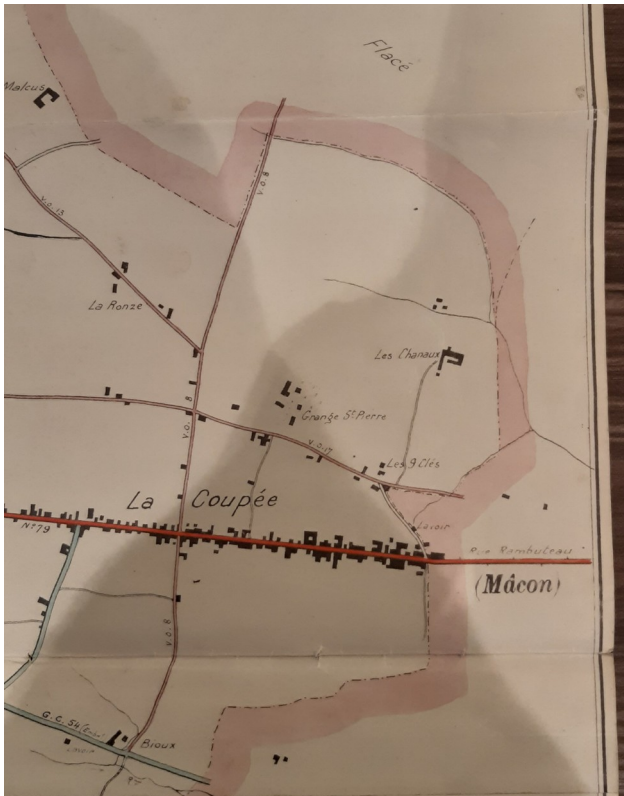
*Extrait du cadastre de Charnay-lès-Mâcon
(AD71 : vers 1825)*

On compte ainsi trois branches :

- une première part de Flacé, à la Tâche ;
- une deuxième démarre vers le chemin qui est l'actuelle rue Ambroise-Paré, délimitant alors à Charnay la terre de la Grange Saint-Pierre et les terres de la Baume ; cette branche passerait aujourd'hui à Mâcon au milieu de l'hôpital des Chanaux ;

- une troisième commence avec un lavoir qui sera installé à la source, dans un chemin qui a pris ensuite le nom de « rue du lavoir » ; cette branche est également sur le territoire de Mâcon, à partir de l'annexion faite en 1877, la rue du lavoir formant une frontière entre les deux communes.

ère, avec une pièce de 3 mètres sur 1,50, de forme ovale, apparemment surmontée d'un toit, pourvue d'une banquette en couronne autour du feu, avec de la céramique qui est découverte. On se situe là, avec cette fosse IV, quelques mètres au sud du lit du ruisseau, sa deuxième branche.



Bras des Rigolettes dans le secteur de Charnay en 1911
(AD71 : O466)

Replaçons schématiquement, pour une meilleure visualisation, ces branches sur une carte contemporaine >>>>>>>>>>>>>>>>>>

Un ruisseau déjà invisible avant sa canalisation ?

Le ruisseau fait peu parler de lui, mais malgré son démarrage dans des zones peu habitées, on peut noter que l'eau appelle parfois les populations à s'installer à proximité. Ainsi, quand ils opèrent des fouilles, à partir de 1969, sur le futur emplacement de l'hôpital des Chanaux, les archéologues découvrent un foyer datant de 1200 avant notre

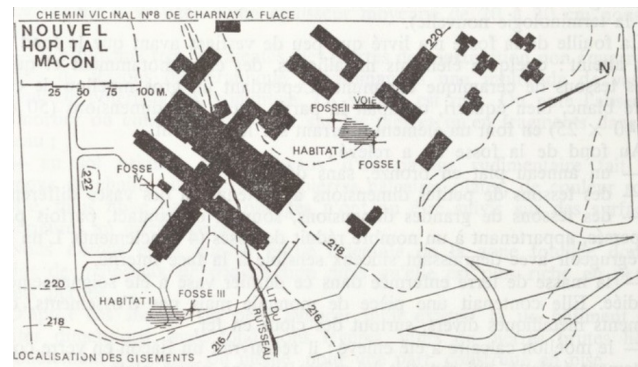
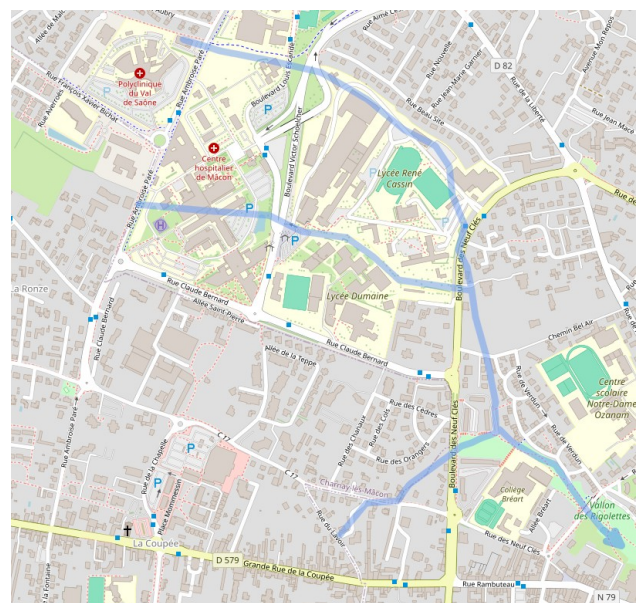


Schéma des fouilles de 1969 (Barthélemy, 1976)

Toutefois, pour la suite, les archives sont particulièrement rares concernant ces Rigolettes, en tout cas dans ce que nous avons consulté, que ce soit dans les archives municipales de Charnay, de Mâcon, dans le fonds spécifique de Flacé, ou encore aux archives départementales. Cela dénote surtout que le ruisseau existe là sans poser de problèmes particuliers, sans plaintes, et sans doute sans activité notable. Il s'agit pendant longtemps d'espaces très



Projection sur une carte contemporaine (OSM)

peu occupés, avec une irrigation possible pour les terres qui bordent les Rigolettes, ainsi la Terre du Billot, à Flacé, au nord du ruisseau, qui appartient aux hospices de la Charité, ou encore la terre de la Grange Saint-Pierre, sous le deuxième bras, avec ensuite, plus tard, le lavoir vers les Neuf-Clés, quand l'urbanisation mâconnaise du faubourg de la Barre conduit à déborder vers cette commune de Charnay toujours encore très rurale dans ce secteur au XIX^e siècle.

Il faut ainsi attendre 1885 pour observer des échanges entre Charnay et Mâcon, jusqu'en 1889. Ils concernent la restauration du lavoir des Neuf-Clés, avec un accord entre les deux communes pour la dépense, chacune prenant en charge la moitié des frais (AD71 : O461 & AM Mâcon : 1D).

On observe alors qu'il n'est plus question d'utiliser l'eau de source pour alimenter le lavoir. En septembre 1885, ainsi, la Ville de Charnay souhaite prendre en charge « la couverture du lavoir de neuf-clefs sous la condition que ledit lavoir sera alimenté gratuitement par la ville de Mâcon au moyen des eaux du bassin de Flacé » (amenées en hauteur aux réservoirs de Chailly-Guéret, établis à partir de 1864). Dans un premier temps Mâcon refuse, « considérant que ce lavoir sert surtout aux habitants de la Coupée », ce qui ne justifie pas sa dépense, à hauteur de 550 fr.

Ces habitants, avec tout de même « environ 80 signatures d'habitants-électeurs du hameau de la Coupée », portent une pétition en mai 1886 aux fins d'annexion de leur territoire à la ville de Mâcon. La raison principale est que Charnay refuse alors d'y construire des écoles, mais on observe avec cette histoire de réparation de lavoir que le souhait d'annexion peut s'appuyer sur plusieurs revendications. Le Conseil municipal accepte le principe du rattachement, mais qui ne sera pas suivi dans les faits.

En parallèle, fin 1887 et début 1888, la ville s'engage sur deux projets de construction de lavoir à Bel-Air et à Chailly-Guéret, à la demande des

habitants de ces quartiers, sans ruisseau mais avec l'utilisation du trop plein des réservoirs de Chailly Guéret. Entre juillet 1888 et mars 1889 un accord est tout de même trouvé avec Charnay, avec partage par moitié des dépenses de réparation et de couverture du lavoir, avec prise d'abonnement annuel par Charnay à 150 fr. pour l'alimentation (pour 12 mètres cube par jour), les frais de canalisation étant pris en charge par Mâcon, sans engagement possible à un service non interrompu toutefois, selon les nécessités qui se feraient jour par ailleurs.

Au Nord, les bras de Flacé et des Chanaux vont être les premiers canalisés, dans les années 1940 et 1950, d'abord au Sud, aux Neuf-Clés, dans un contexte d'urbanisation entre le faubourg de la Barre et la Coupée, puis au Nord, notamment pour la construction de la Cité scolaire technique, devenu lycée René-Cassin. L'assainissement des eaux ainsi canalisées s'opère vers le cours des Rigolettes, mais aussi vers l'Abîme à Marbé.

Si la canalisation du ruisseau peut être un moyen de le contrôler, et d'éviter l'insalubrité par le dépôt d'immondices, il peut aussi présenter des déboires. Les premiers connus datent de 1965, ainsi pour les branches septentrionales des Rigolettes, avec des débordements associés à des obstructions par de la terre, à l'entrée d'un collecteur. On regrette alors que des travaux effectués à proximité aient sans doute négligé ce point sensible, avec un dépôt malencontreux qu'il faut évacuer.

Le ruisseau dans l'Héritan

Passant à travers l'Héritan, croisant la rue éponyme, le ruisseau des Rigolettes va parfois indistinctement être dénommé ruisseau des Rigolettes ou ruisseau de l'Héritan, dans ce secteur comme jusqu'à la Saône, dans les usages comme dans les écrits.

Un vallon peu connu, un ruisseau malvenu

L'espace qu'on appelle vallon des Rigolettes n'était pas un espace public avant la deuxième moitié du

XX^e siècle. Le ruisseau passait derrière le faubourg de la Barre, sur des propriétés privées, avec peu d'intérêt à le laisser à l'air libre, du fait d'une activité agricole moindre ici au XIX^e siècle, et dans un contexte de recherche de salubrité, mais aussi de terrains de construction. Le premier projet de canalisation dans le vallon date de 1931, semble-t-il, avec alors un aménagement envisagé par la Congrégation des Soeurs du Saint-Sacrement, en grande partie propriétaire de ces espaces, derrière l'Hôpital des Incurables, autrement dit de la Providence, fondé dans les années 1730 par le prêtre Louis Agut (1695-1778).

En 1931, ce projet de fermeture du ruisseau ne porte toutefois que sur 50 mètres de longueur, soit

bien peu sur les 750 mètres qu'il y a depuis le boulevard des Neuf-Clés jusqu'à la voie ferrée qui précède l'Hôtel-Dieu (AD71 : 7S89).

On observe dans ce dossier présenté en préfecture que le cours du ruisseau fait alors 60 centimètres de largeur, avec un niveau moyen des eaux de 20 centimètres, qui atteint jusqu'à 50 centimètres en hautes eaux.

Ensuite M. Bianchi, en 1938, œuvre à la canalisation de 24 mètres de ruisseau depuis le boulevard des Neuf-Clés vers le vallon (AD71 : 7S89). Puis la zone qui court jusqu'à la rue Bernard-de-Romanet, au nord de la caserne Bréart, est canalisée dans les années 1940 et 1950, sans éléments d'archives à ce sujet. Précisons que le pont



Cadastre de Mâcon (AD71 : 1825)

de la rue Bernard-de-Romanet ne sera construit qu'en 1974.



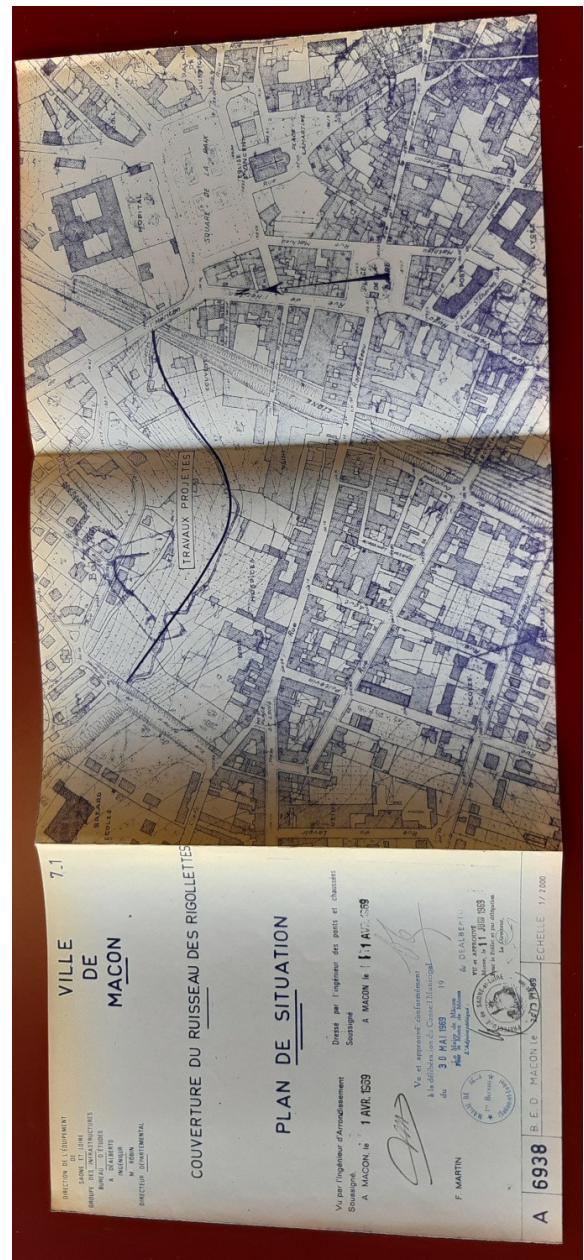
*Vallon des Rigolettes sous la neige (18/01/1971)
(AM Mâcon : 4Fi1466 - Fonds photographique
municipal Georges Thomas)*

Le projet global de canalisation dans le vallon va toujours se faire tandis que les terrains sont privés, à partir de 1952, avec alors des droits de passage à acquérir auprès du Saint-Sacrement et de la Providence, ou encore auprès de MM. Goyon, Cochet et Prado, propriétaires des terres à l'est du vallon. Le projet déborde la voie de chemin de fer, avec une canalisation jusqu'au nord de l'Hôtel-Dieu. L'aménagement participe alors, après la guerre, d'un réseau d'assainissement qui épouse à peu près le tracé des Rigolettes, depuis les trois branches de Flacé et Charnay, jusqu'à la Saône.

Puis on se dirige vers un aménagement public, depuis le boulevard des Neuf-Clés jusqu'à la rue de l'Héritan, avec l'idée, dans un projet de juillet 1960, d'espaces verts, d'allées sablées, d'aires de jeu, d'escaliers d'accès (AM Mâcon : 26Z99). Il faut attendre 1968-1969 pour la reprise du projet, toujours avec Louis Escande, maire depuis 1953, avec une délibération du Conseil municipal du 4 avril 1968 qui relance le travail.

Le schéma de canalisation présenté en avril 1969 permet de situer l'ensemble par rapport à Bel Air au Nord (dans lequel on reconnaît la villa Palacios et

sa rotonde), les hospices du Saint-Sacrement (dont les bâtiments existent encore, avec un Ephad), l'usine Monet-Goyon (fermée en 1959, avec des bâtiments détruits à la fin des années 1970 et au début des années 1980), et le couvent au Sud (détruit en 1977), enfin l'Hôtel-Dieu à l'Est (avec le même projet qu'en 1952 de canaliser le passage entre l'Hôtel-Dieu et la voie ferrée).



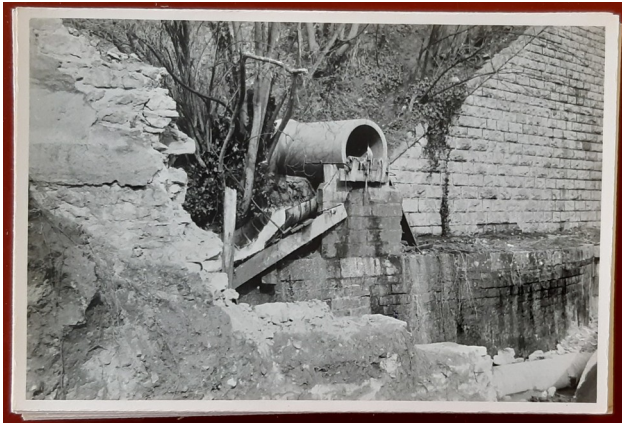
*Projet de canalisation d'avril 1969
(AM Mâcon : 20W153)*

Un chantier très photographié

Si de nombreuses photographies du chantier sont disponibles en ligne, notamment sur le site des Archives municipales de la ville de Mâcon, ce sont ici des photographies prises par l'entreprise responsable des travaux, Bourdin et Chaussé, que nous proposons, en particulier du fait de leur caractère inédit, mais aussi des informations qu'elles apportent (AM Mâcon : 26Z37).



15/03/1971 : vue de l'ancien ruisseau [qui subsiste quelques temps après]



23/03/1971 : dérive dans le ruisseau des Rigolettes de l'égout diamètre 800 de la rue de l'Héritan



23/03/1971 : partie aval du collecteur, depuis le pont SNCF



23/03/1971 : tronçon ouest propriété Goyon avant croisement ruisseau



[23/03/1971] : vue du premier tronçon aval avec raccord sur pont SNCF

Ajoutons-y une photographie aérienne, du 22 avril 1971, pour une vue d'ensemble sur le chantier :



23/03/1971 : vue du chantier en regardant vers le nord, depuis propriété Goyon



Secteur centre ville : le Vallon des Rigolettes en cours d'aménagement, les jardins de l'Hospice de la Providence, l'ancienne usine Monet-Goyon (22/04/1971) (AM Mâcon : 4Fi1679 - Fonds photographique municipal Georges Thomas)



23/03/1971 : emplacement futur mur Cochet, limite Cochet-Prado

Le vallon sera réellement aménagé en promenade en 1980 et 1981, avec par ailleurs l'aménagement de parkings sur l'ancienne usine puis sur l'ancien couvent, jusqu'en 1985. La fin des travaux donne lieu à l'inauguration du vallon le 3 juillet 1981, en présence du maire Michel Antoine Rognard.

La Fontaine de l'Héritan et l'Hôpital

À la suite de l'actuel vallon des Rigolettes se situait la Fontaine de l'Héritan, qui venait aussi alimenter le ruisseau, avec un lavoir attenant. Cette fontaine marquait une séparation, ainsi sur le cadastre de 1825, entre la « rue de l'Héritan » et le « chemin de la fontaine de l'Héritan à Flacé ».

Le lavoir de la fontaine, comme d'autres au XIX^e siècle, est couvert, ce en 1833, avec quelques réparations sur ces abords. Puis c'est la construction de la ligne de chemin de fer Paris-Lyon-Marseille qui aura raison de lui, ainsi que de la fontaine, en 1852-1854, comme situés sur le passage prévu pour les rails, sur l'actuel talus qui va vers l'école annexe.

Le ruisseau passe ensuite sur le terrain de l'hôpital, au nord du bâtiment, avec un lavoir d'ampleur, associé à une retenue d'eau.



*Extrait du cadastre de Mâcon,
autour de l'Hôtel-Dieu (AD71 : 1825)*

De l'hôpital à la Saône

C'est de loin dans cet espace de l'hôpital, ou Hôtel-Dieu, à la Saône, que l'histoire des Rigolettes est la plus documentée, malgré tout de même des zones d'ombre, ou en tout cas un mystère qui n'est pas encore élucidé. Nous sommes dans une zone active, le faubourg Saint-Antoine, sous les remparts de Mâcon et dans ce qui fut pendant longtemps le quartier juif de la ville.

De l'hôpital au faubourg Saint-Antoine

Les eaux, pour arriver au faubourg Saint-Antoine, ont déjà fait un long parcours, depuis Charnay ou Flacé. Descendant vers le Pont aux Juifs, cette eau prend une bien mauvaise réputation, sans doute justifiée par les odeurs qui en émanent, surtout quand il fait chaud.

Si l'on remonte toutefois d'abord à des époques plus anciennes, avant tout hôpital, mentionnons les fouilles effectuées en 2024 dans le secteur des Épinoches, qui ont dévoilé un ensemble d'habitat gallo-romain, sans qu'il soit anodin qu'il soit situé au-dessus du ruisseau, la rivière toujours fort utile dans le quotidien.



*Situation des fouilles des Épinoches par rapport
au ruisseau (OpenStreetMaps)*

Mais ensuite, dans un contexte d'urbanisation et avec le fonctionnement important, voire saturé, de l'hôpital, c'est bien depuis la Fontaine de l'Héritan et de l'Hôtel-Dieu qu'on dit la situation se dégrader, sans doute du fait des deux lavoirs, surtout d'un usage particulièrement important par l'Hôtel-Dieu, qui semble aussi ne pas se gêner à y déverser des matières peu amènes.

Cela n'empêche pas l'existence d'un autre lavoir. Il n'est pas visible sur le cadastre de 1825, mais on en trouve par exemple une mention dans une

délibération de 1848, quand il est question de réparer le « lavoir des rigolettes », puis en 1851 quand il s'agit de le restaurer mais aussi de l'agrandir, tout en souhaitant réparer le « lavoir de l'héritan », situé un peu plus haut sur le même ruisseau (soit celui de la fontaine, quand bien même on a peine à croire qu'il soit réparé juste avant d'être détruit par la construction de la ligne de chemin de fer). Le lavoir public des Rigolettes se situe alors sur l'actuelle rue des Épinoches. Cette restauration pose problème à la fin 1852, lors de grandes pluies, avec impossibilité de régler la masse qui y arrive, provoquant des inondations dans tout le pourtour. Il perdure toutefois, et on le retrouve en 1874 sous le nom de « lavoir des Épinoches ».

En 1913, M. Moiroux, propriétaire, souhaite l'acquisition de ce lavoir. On comprend alors qu'il n'est plus utilisé depuis un bon nombre d'années, pour ne pas dire à l'abandon. L'un des conseillers municipaux, M. Desnoyers, tente de défendre l'édifice, précisant que la visite sur place a permis de voir « l'urgence de faire le plus promptement possible les travaux nécessaires de cimentation, pour faciliter l'écoulement des eaux contaminées par les déjections apportées dans le lit du ruisseau soit par les propriétaires riverains et même par les établissements hospitaliers », avec plus tard l'obligation « de couvrir le ruisseau des Rigolettes, depuis le jardin de l'Hôpital jusqu'au quai du Breuil, sur tout le parcours de la Ville, afin d'empêcher les émanations délétères qui se dégagent surtout en été », ainsi avec plutôt même « une canalisation souterraine parfaitement cimentée » ; il estime par ailleurs que l'offre de 500 fr. est trop basse pour cet abandon du lavoir, comme, « il y a 40 à 50 ans, dans [sa] jeunesse, le lavoir des Epinoches était très fréquenté ; à ce moment il était en bon état d'entretien et possédait des eaux propres au lavage, n'ayant pas des épandages immondes qui se produisent, comme aujourd'hui, dans le lit du ruisseau », avec plutôt donc volonté de conserver ce lavoir et de le réparer,

avec une alimentation par les eaux de la Ville plutôt que par le ruisseau. Mais le rapporteur de la Commission, M. Lavau, et le maire, repoussent la proposition de Desnoyers, en précisant que les travaux sur le ruisseau incombent aux propriétaires riverains, selon l'arrêté du 27 mai 1907, sur avis conforme de la Commission sanitaire de l'arrondissement, que le lavoir ne sert plus depuis de nombreuses années, sans plaintes à ce sujet. La vente est actée et on note là les prémices d'une incontournable canalisation de la rivière.

Les Rigolettes dans le faubourg Saint-Antoine

Après un dénivelé important depuis l'Hôtel-Dieu jusqu'à l'actuelle place Gardon, le ruisseau des Rigolettes passe sous un pont avant de rejoindre la Saône. Il s'agit du Pont aux Juifs, attesté au XIII^e siècle et certainement présent avant, qui permet de rejoindre les faubourgs, les hameaux, de Saint-Antoine, des Perrières. C'est un chemin vicinal dénommé dans une délibération de 1825 « Chemin du Pontoux ou Pont des Juifs », qui tend ensuite vers Lugny.

Pont aux Juifs, Pont des Juifs, ou encore pont hébraïque (*Pons Hebreorum*), il est situé en limite nord de l'ancien quartier juif de Mâcon, dans le



Extrait du plan de la ville dessiné par J. Dagallier de Crottet en 1848 (AD71 : 1Fi19-27)

faubourg Saint-Antoine, à l'extérieur des remparts de la ville de Mâcon. Ce quartier juif, avant les successives expulsions de cette communauté du royaume de France jusqu'au milieu du XIV^e siècle, était un quartier important, avec peut-être une cinquantaine de familles, avec des maisons s'étendant jusqu'à l'actuelle rond-point de Neustadt, avec une culture des terres environnantes et des vignes. Le cimetière juif était fort certainement localisé sur la colline des Épinoches, appelée Mont Juif, dans les environs du terrain actuel de l'INSPÉ consacré à la formation des enseignants.

Il est difficile d'en être sûr en l'état de nos recherches, mais il est fort probable qu'il y ait eu un moulin avant le pont, en amont. Parfois les sources confondent plusieurs rivières, plusieurs bras de ruisseaux, avec notamment la rivière de l'Abîme qui traverse Flacé et dont parfois des bras, selon les périodes, dans un souci d'irrigation, viennent fleurter avec les derniers mètres du ruisseau des Rigolettes. Toutefois, en dehors des huit moulins

qui ont animé l'Abîme, il devait y avoir un moulin à cet endroit, au-dessus du pont, et sous doute un seul sur les Rigolettes. L'incertitude est associée au fait qu'il y avait, selon les périodes, un moulin de l'hôpital sur l'Abîme, et que pour les Rigolettes on parle du « moulin de Charolles » (sur la porte de Charolles, en 1409 et ensuite), du « moulin des Ursulles » (en 1714), et/ou du moulin de l'hôpital, ou moulin de l'Hôtel-Dieu (en 1748-1751). Ce serait un moulin à blé qui aurait vite perdu de son intérêt à la fin de l'Ancien Régime, sans bassin de retenue. Les recherches continuent.

Même si nous n'en avons pas le détail, il est certain que le pont a été réparé et remanié à plusieurs reprises au cours des siècles, pour permettre un passage relativement dense de charrettes, avec le transports de denrées, mais aussi, depuis les carrières proches des Perrières, le transport de pierres pour les constructions de la ville. De même en bord de Saône, sur le chemin de halage, un pont permettait de franchir la petite embouchure des Rigolettes, avec une dernière construction en 1804-



« Plan d'une partie de la Ville du côté où le terrain a été concédé au sieur Rey pour l'établissement de sa manufacture de faïence » (AM Mâcon : 43Fi4 à partir de Cartes, plans et affiches - archives anciennes [AA à II])

1805, par Jean Buland, tailleur de pierres à Mâcon, dans le contexte de réparations à faire sur le chemin de halage de Mâcon à Tournus.

Un voisinage en conflit (1840-1842)

Si le ruisseau des Rigolettes est un petit cours d'eau, il peut bien sûr poser souci en cas de fortes pluies, en cas de fonte de neiges, ce qui a contribué à le canaliser en ville, au regard des déchets qu'il pouvait porter et déposer sur ses rives. En 1840, lors des grandes crues, l'eau en arrive même à détruire un barrage, certes provisoire, situé en aval. Cet incident, et surtout les suites, provoque un conflit de voisinage qui va durer un peu plus de deux ans (AD71 : 7S89 & 7S334).

Le barrage provisoire a été établi en 1816 ou 1824 par Mme Lanier (ou Lasnier), veuve. Suite à la destruction de 1840, elle demande, le 25 juin 1841, à pouvoir faire construire un barrage définitif. Ce barrage doit servir pour les ateliers de tannerie qu'elle met en location, établis semble-t-il en 1833. Le maire de Mâcon demande une enquête. Celle-ci contient 13 oppositions, essentiellement de propriétaires voisins. Cinq arguments reviennent, le dernier de manière plutôt anecdotique :

- le barrage crée une retenue qui fait se dégrader les bords, élargissant le lit du ruisseau ;
- les eaux retenues provoquent des infiltrations dans le voisinage, sur les terrains et dans les caves, avec un préjudice, en empêchant par exemple de nouvelles constructions ;
- le barrage provoque un ensablement de la rivière, si bien que le pont sur la route royale peut être encombré, sans passage suffisant pour le cours d'eau pendant les grandes pluies ;
- le ruisseau recueille toutes sortes d'immondices qui répandent une mauvaise odeur, depuis la fontaine de l'Héritan, et

c'est là une mauvaise idée de la faire croûpir davantage ;

- la retenue est dangereuse pour les enfants, qui peuvent y tomber et s'y noyer.



Extrait d'un plan établi pendant l'affaire, avec les différents propriétaires, dont Jambon sous le pont, et Lanier, dont la tannerie est entourée en bas à gauche (AD71 : 7S334)

L'opposant le plus actif est M. Jambon, propriétaire d'une fabrique de faïence sur la place Saint-Antoine. Il dit craindre en effet pour son activité, avec un ruisseau qui traverse sa propriété et causerait des inconvénients, tenant le fourneau très humide, « pour ne pas dire mouillé », avec de l'évaporation au coup de feu, venant condenser les pièces qui sont dedans, vers la rupture des pièces, et donc des pertes importantes. Il évoque lui aussi la retenue des immondices et l'ensablement venant obstruer le « pont aux Juifs ».

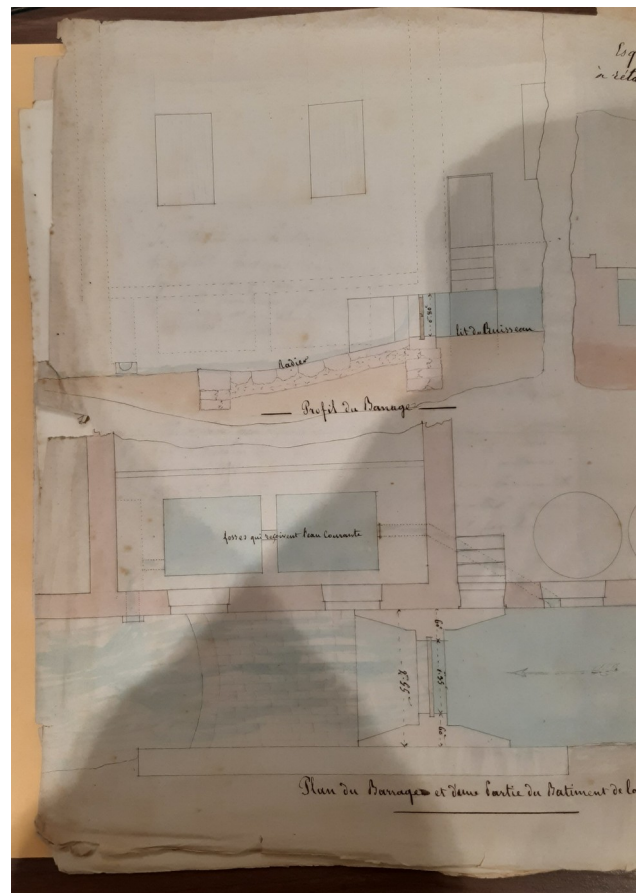
Trois autres propriétaires voisins, dans un même courrier, se font toutefois défenseur du projet de barrage, mettant en avant le fait que le barrage a existé depuis de nombreuses années, sans plaintes, avec des travaux de Mme Lanier qui permettront d'éviter l'inondation qui a eu lieu lors des fortes pluies d'octobre 1840, ainsi avec un barrage mobile et submersible. Ils ajoutent qu'il n'y a pas eu d'accidents pour les enfants.

Mme Lanier s'est permis de commencer la reconstruction d'un barrage, sans demande ni autorisation. En mai 1841, après dénonciation, l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Émile Fournier, se rend sur place pour le constater. En août, il y retourne, après l'enquête, avec Mme Lanier et plusieurs opposants, avec des désaccords reportés, notamment entre Mme Lanier et M. Jambon, sur la hauteur du précédent barrage. Pendant cette visite, point important, l'architecte de la ville, M. Piot, également présent, explique qu'il est prévu que le ruisseau soit voûté, sans encore savoir quand, et qu'alors Mme Lanier ne pourra pas se prévaloir d'une quelconque autorisation de barrage.

Malchance pour la veuve, le 25 octobre 1841, un procès-verbal de François Moulot, commissaire de police de la ville de Mâcon, nous apprend qu'elle a fini de faire construire un nouveau barrage provisoire derrière la tannerie, et que celui-ci, après une pluie important le 24 octobre, a occasionné une inondation dans les propriétés voisines. Le 4

octobre pourtant, un arrêté du maire lui demandait de faire enlever ce barrage dans les 24 heures.

Le 25 octobre, le barrage n'est plus là, mais ainsi parce qu'il a été enlevé par les fortes eaux de la veille, et avec 10 à 30 centimètres d'eau chez la veuve Lissoty, boulangère, chez Miolan, locataire de la veuve Belay, chez Corcin, épicier locataire de Descombes, cafetier, et Duvert, forgeron, chez MM. Villars, avocat, et Charnay, avec 25 centimètres dans le fourneau du sieur Jambon, le fabricant de faïence ; M. Dévillas, jardinier, locataire de Briand-Dufour, fabricant d'huile, demeurant près du pont, a été obligé de déménager pendant la nuit à cause de l'eau qui affluait chez lui. Un autre procès-verbal, du 13 novembre 1841, précise le refus d'obtempérer de la veuve Lanier après l'arrêté du 4 octobre, avec des suites possibles au tribunal.



Plan du projet de barrage définitif (AD71 : 7S89)

Le 23 novembre 1841, alors que l'ingénieur des ponts et chaussées a fait un rapport tendant à faire autoriser le barrage, le maire demande une nouvelle enquête publique. On retrouve globalement les mêmes oppositions, avec les mêmes arguments. Mais pour Louis Jaillet, locataire pour 15 ans de la fameuse tannerie, dans un document du 8 décembre 1841, « toutes les objections présentées par les opposants sont purement hypothétique et ont été dictées par la malveillance, ou la jalousie », d'autant que M. Jambon, écrit-il, avait lui-même un barrage en amont, établi en 1837-1838 et détruit depuis.

En janvier et mars 1842, le projet avance de nouveau, avec notamment l'accord du préfet, avec des garanties pour éviter les soucis dans le voisinage, ainsi des vannes mobiles qui font l'objet, dans l'autorisation, d'ouvertures obligatoires, le dimanche et en cas de grandes pluies ou de fonte de neige. L'accord de l'État arrive le 14 août 1842.

Les derniers jours du ruisseau

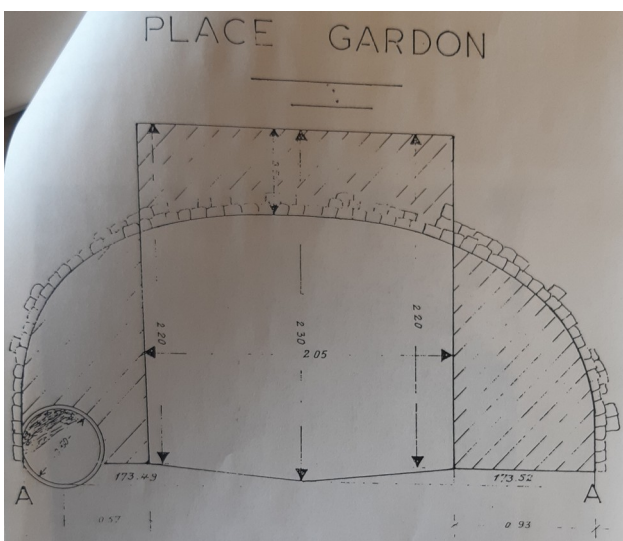
Le ruisseau persiste, notamment pour les lavoirs, un peu pour la tannerie. De décembre 1885 jusqu'en avril 1886, on procède à des travaux de curage et de faucardement des Rigolettes, depuis

son entrée sur le territoire de Mâcon jusqu'à son embouchure dans la Saône (AD71 : 7S89).

Mais il est régulièrement canalisé pour permettre des constructions dans ces faubourgs, notamment depuis la place Gardon jusqu'à la Saône.

En 1974, lorsqu'on entreprend le terrassement du lotissement à construire des Jardins du Breuil, sur et à proximité des anciennes usines Seguin, l'existence du ruisseau des Rigolettes se rappelle à la Ville de Mâcon, avec des canalisations qui passent sous le terrain avant de retrouver le bas de la rue de Flacé (AM Mâcon : 20W74).

À la fin des années 1980, une problématique des collecteurs et canalisations arrive à l'ordre du jour pour les services municipaux. En effet, il est arrivé que certains tronçons explosent dans le vallon des Rigolettes, ce qui provoque en particulier des travaux d'aménagement aux abords de cité des Neuf-Clés, en août 1987, avec de meilleures canalisation. C'est arrivé aussi par deux fois dans l'enceinte de l'École normale (actuel INSPÉ), avec des dégâts importants. On projette alors de renforcer les différentes tranches depuis l'Hôtel-Dieu, ainsi par exemple en doublant la canalisation



*Coupe de la galerie du déversoir en place Gardon
(AM Mâcon : 54W23)*



*L'intérieur du grand collecteur des Rigolettes.
(11/06/1976) (AM Mâcon : 4Fi13040 - Fonds
photographique municipal Georges Thomas)*

au nord de l'Hôtel-Dieu puis au niveau de l'École normale, ou encore en passant sous la rue du 28-Juin-1944 (AM Mâcon : 54W23). Ce renforcement, il passe aussi pour cette zone par de nouvelles canalisations, plus larges, et en abandonnant, notamment pour la partie basse, les anciennes canalisations voûtées.

Conclusion

Totalement invisible, le ruisseau des Rigolettes ? Pas tout à fait. On le devine encore couler dans le vallon qui porte son nom, comme en lieu et place de la promenade qui voit passer les marcheurs, les coureurs, les familles, ainsi que, parmi d'autres événements, la « Fête du Vallon des Rigolettes » au printemps, ou encore le « Vallon des Artistes », à la fin de l'été, qui chaque année propose de découvrir, dans le vallon et dans les jardins des habitants, des œuvres d'art de différentes natures et de différents styles. Espace public, le vallon est aussi l'un des derniers espaces verts de Mâcon, notamment à proximité du centre-ville.



*Mise au jour des anciennes canalisations
en juin 2024 (fonds personnel)*

Et parfois le ruisseau des Rigolettes peut reparaitre à l'air libre, on peut davantage en imaginer l'existence. Ainsi, en juin 2024, dans le cadre d'une démolition d'un bâtiment, vers la construction d'une résidence d'habitation, au bord du rond-point de la place Gardon, le Pont aux Juifs a retrouvé la lumière du jour, de même que les anciennes canalisations voûtées. Sous ces canalisations détruites, près d'un pont sérieusement abîmé par l'entreprise de terrassement, c'est l'ancien lit des Rigolettes qui est réapparu, qui recevait encore des eaux de pluies, par un petit caniveau, voire une petite gargouille, qui n'était pas totalement isolé de l'extérieur.



Mise au jour du Pont aux Juifs en juin 2024 (fonds personnel)

On voit là comment des traces de l'Histoire peuvent être aisément détruites. Nous avons toutefois une documentation qui, si elle est relativement rare, peut être suffisante pour dresser une histoire globale du ruisseau des Rigolettes, petite rivière disparue des anciennes banlieues de Mâcon.

Sources :

Archives départementales de Saône-et-Loire :

- 3S146. An XI-1820. Préfecture, Travaux, dont adjudication des travaux de construction du pont des Rigolettes.
- 7S89. 1841-1842. Préfecture, Rigolettes, Barrage pour une tannerie au faubourg St-Antoine à Mâcon. 1885, 1892. Préfecture, Rigolettes, curage. 1931. Préfecture, Rigolettes, Mâcon, couverture du ruisseau à Bel-Air (propriété du St Sacrement). 1937-1938. Préfecture, Rigolettes, Mâcon, couverture du ruisseau bd des Neuf Clés.
- 7S334. 1841-1842. Préfecture, Service hydraulique. Ruisseau des Rigolettes à Mâcon, Barrage pour une tannerie, faubourg St-Antoine à Mâcon.
- O461. 1890-1911. Commune de Charnay-les-Mâcon : administration (lotissement).
- O462. 1906. Commune de Charnay-les-Mâcon : cimetière, comptabilité, dons et legs.
- O463. 1882. Commune de Charnay-les-Mâcon : Biens non bâtis.
- O464. Commune de Charnay-les-Mâcon : Bâtiments.
- O465. Commune de Charnay-les-Mâcon : Bâtiments.
- O466. v. 1910. Commune de Charnay-les-Mâcon : Voirie.
- O467. 1919-1924. Commune de Charnay-les-Mâcon : Personnel, Travaux publics.
- Plans cadastraux de Mâcon, Charnay-lès-Mâcon et Flacé-lès-Mâcon.
- Cartes et plans en ligne sur archives71.fr

Archives municipales de Mâcon :

- 1D. 1795-1920. Délibérations du Conseil municipal de Mâcon.
- 20W74. 1974-1978. Travaux, Voirie, Marchés.
- 20W153. 1968-1969. Couverture du ruisseau Rigolettes : Marché Bourdin & Chaussé.
- 26Z24. 1965-1968. Assainissement : Prolongement de la couverture des ruisseaux des Rigolettes et du Goutat. Ruisseau des Rigolettes.
- 26Z37. 1969-1971. Assainissement des Rigolettes.
- 26Z99. 1951-1971. Ville de Mâcon : assainissement Rigolettes ; études , plans (1951-1971).
- 54W23. 1990-1991. Collecteur des Rigolettes.
- Fonds photographique en ligne sur archives.macon.fr

Bibliographie et webographie :

- Le Pont aux Juifs de Mâcon redécouvert, *In* L'indépendant mâconnais, 24 juin 2024, en ligne sur <https://www.independant-maconnais.fr/spip.php?article25>
- Le Pont aux Juifs et les anciennes Rigolettes : retour sur un saccage, *In* L'indépendant mâconnais, 30 juin 2024, en ligne sur <https://www.independant-maconnais.fr/spip.php?article26>
- BARTHÉLEMY Albert, Découvertes archéologiques sur le chantier du nouvel hôpital à Flacé, *In* Annales de l'Académie de Mâcon, 1976, série 3, tome 53, p. 1-14
- CHAUMONT, Louis M.-J., *Histoire de M. Agut, prêtre, chevalier de Saint-Pierre, fondateur de l'hospice de la Providence à Mâcon et de la congrégation des sœurs du Saint-Sacrement*, Lyon : Librairie générale catholique et classique, 1891, xxiv-462 p.
- JEANTON Gabriel, Les Juifs en Mâconnais, *In* Annales de l'Académie de Mâcon, 1916-1917, série 3, tome 20, p. 369-406

Merci à Julien Subard pour son aide et pour nos échanges sur le Pont aux Juifs et son voisinage.

Annexe :
 Représentation du ruisseau en 1825, sur un fonds de carte contemporaine, avec les
 différents lieux mentionnés dans l'article, et les frontières entre les trois communes
 (avec seulement l'annexion qui concerne la rivière, en 1877).

